

Compte-rendu du Conseil du 3 juin 2025

Etaient Présent·es (présentiel ou visioconférence) :

EDMH : Béatrice Collignon (Directrice ED), Bernard Coly (BIATSS)

DU : Raphaël Estève (Ameriber), Christian Gensbeitel (Archéosciences Bordeaux), Pierre Sauvanet (ARTES), Caroline Le Mao- en visio (CEMMC), Pascale Antolin - en visio (CLIMAS), Rémi Castets (D2IA), Laurent Houssais (CRHA), David Ambrosetti (LAM), Cécile Croce (MICA), Sandrine Vaucelle (*Passages*), Florence Boulerie (Plurielles,) Kim Sang Ong Van Cung (SPH), Laetitia Guerlain-visio la première heure (IRM),

Personnalité extérieure : Agnès Vatican (en visio)

Représentant·es des doctorant·es : Antoine Weidmann, Eugénie Galasso, Bernard Peyrical, Damien Sans, Lucas Lopez

Invité.es permanent.es : Nicolas Labarre (VP recherche)

Etaient excusé·es : Chantal Duthu (RA ED), Olivier Devillers (DU Ausonius), Mariella Causa et Mélanie Petit (CLLE) Joël Brouch (personnalité extérieure), Frédéric Hoffmann (VP CFVU).

Etaient absents : Urtzi Etxeberria (DU IKER), Emma Harlet, Clément Séchaud, Noémie Marques, Elina Moreno, Guillaume Aranciaba (représentants des doctorants, suppléants)

Ordre du jour

1. Gouvernance

- Compte-rendu du Conseil du 1er avril 2025 (document dans le dossier partagé du Conseil) - VOTE

2. Concours Contrats doctoraux, points d'information

- Nombre de candidatures reçues (date limite : mercredi 4 juin à 12h) par UR
- Mentions non disciplinaires (cf. ce point du CR du Conseil du 1^{er} avril)
- Rappel des calendriers et procédures admissibilité, Planning prévisionnel des auditions
- Point sur le contrat fléché pour la chaire DIANA-T (cf. CR du Conseil du 1^{er} avril)

3. Formations : AAP 2025-2026

- Proposition d'un forfait d'heures de formations liées au label SAPS - VOTE
- Point sur le nombre de propositions reçues et leur ventilation (Formation professionnelle, Horizons de la recherche, À la croisée des savoirs),
- Rappel date réunion de la Commission de sélection des propositions : vendredi 6 juin, 9h30-16h30

4. Vie de l'ED

- Semaine Remue-ménages : bilan
- 2^e appel à soutien financier de l'ED : décisions de la Commission réunie le 13 mai (doc. dans dossier partagé)
- Point budget à mi-année, pour information
- Refonte des pages ED du site de l'Université : remarques et suggestions
- Webinaires à venir, propositions dir. ED et suggestions du Conseil

5. Déroulé de la thèse (documents dans le dossier partagé) - VOTES

- Demandes de dérogation pour direction sans HDR.
 - UMR *Passages* : Nicolas Lemoigne
 - UR SPH : Cédric Brun
- Demande de délocalisation de soutenance
 - SPH, Etienne Bimbenet (délocalisation à l'ENS Ulm)

6. Informations diverses

- Dossiers à venir :
 - Évolution du concours « ATER ED » à partir de 2026 (cf. CR du Conseil du 1^{er} avril)
 - Internationalisation
 - NOF - Lien Master / Doctorat
- Points renvoyés au Conseil de septembre (16 ou 23 septembre selon date 1^{ère} CDUR) :
 - Nouvelles personnalités extérieures (3/5)
 - Finalisation du règlement intérieur de l'ED
- Autres

Béatrice Collignon (BC) ouvre le Conseil à 10h40.

Kim Sang Ong Van Cung (KSOVC) annonce son départ de la direction de SPH. Elle exprime à quel point elle a apprécié les moments de travail au Conseil de l'ED. BC la remercie pour sa participation aux réflexions menées au sein de l'ED, les partages fructueux durant son mandat.

Sandrine Vaucelle (SV) annonce l'élection de la nouvelle équipe de *Passages*, qui prendra effet au 1^{er} janvier 2026. L'équipe actuelle terminera son mandat le 31/12/25. Un tuilage sera effectué avec la nouvelle direction.

BC présente les excuses des membres absents. Elle explique ensuite n'avoir pas encore pu contacter Urtzi Etxeberria (DU IKER) pour lui exprimer le souhait du Conseil de passer IKER en statut de membre invité. Urtzi Etxeberria étant peu disponible et éloigné il apparaît plus pertinent de proposer à la direction de CLLE le statut de membre permanent, la direction de CLLE siégeant à tous les conseils. Ceci donnerait une meilleure garantie d'atteindre le quorum sur les votes qui l'exigent (elle rappelle que le cas s'est présenté ce printemps).

BC demande ensuite au Conseil d'accueillir, M. Jean Fernand BEDIA, Professeur de l'université de Bouaké en mission Erasmus + au sein du MICA pour un mois. Son stage d'observation lui permettra de s'inspirer de nos méthodes et organisation pour l'école doctorale qu'il est en charge de monter à Bouaké. C'est à ce titre qu'elle demande au Conseil s'il peut assister à cette réunion. Un accord unanime s'exprime, sans qu'il soit procédé à un vote formel.

1. Gouvernance

a. Compte-rendu du conseil du 1er avril 2025

✓ *Vote : approuvé à l'unanimité*

2. Concours Contrats doctoraux

BC remercie Sylvie Abram de sa présence en visioconférence ainsi que pour le suivi des dossiers et l'établissement du planning.

a. **Nombre de candidatures** : 94 dépôts de vœux sur l'application Apoflux ont été effectués. 25 vœux sont incomplets à cette heure et ne mentionnent ni UR ni directeur / directrice de thèse. 40 dossiers ont été réceptionnés.

b. **Les mentions non disciplinaires** : ces informations ne sont pas relevées à ce stade dans les dossiers. BC rappelle les longs échanges sur ce sujet en mai 2024 et la décision du Conseil d'avril 2025 : les directions des U(M)R sont appelées à porter une attention particulière à ces projets pour veiller à ce qu'ils ne soient pas d'emblée écartés lors de la phase de sélection des candidatures qui seront auditionnées par la Commission de l'ED.

c. **La ventilation des vœux par UR** est présentée. BC précise que c'est un instantané alors que la phase de candidatures ne ferme que dans 24h : il reste un peu d'incertitude à la marge. Elle rappelle que les candidatures sur des contrats co-financés Région / UBM (= ½ contrats ED) sont hors quota pour la sélection par les U(M)R. En l'état, il y aurait 38 candidat.es à auditionner pour un contrat plein + 2 pour ½ contrats + 4 pour le contrat RQTH. Soit 44 auditions en 2 jours et demi : ce sera intense mais gérable, surtout si le Ministère octroie au moins un contrat RQTH, ce qui ne ferait plus que 43, voir 42... Elle rappelle enfin que le contrat doctoral fléché pour la Chaire Diana T fera l'objet d'auditions à part, devant une Commission *ad-hoc*, le 9 juillet.

Un échange s'engage sur ce point :

- KOVC indique qu'elle est embarrassée cette année par le nombre de candidatures pour SPH, 10, qui sont toutes de qualité. Elle manifeste une inquiétude quant à difficulté dans laquelle se trouvera la Commission interne de SPH pour procéder à la sélection de 5 d'entre eux.
- Pascale Antolin (PA) exprime son étonnement de recevoir ce matin un dossier de candidature dont la directrice de thèse ne l'avait pas informée. Elle demande à ses collègues s'ils font aussi face parfois à ce type de situation. La réponse est que oui, ce que tous déplorent.
- BC invite les directeurs d'UR, même s'il est tentant d'avoir de nombreux candidats, à ne pas accepter les candidatures dont les dossiers seraient incomplets, notamment quand manque la signature de la direction de thèse, ou lorsque les dossiers apparaissent clairement très faibles.
- KSOVC témoigne d'un embarras : on ne peut pas mettre un avis négatif si le directeur soutient le candidat. Si la direction de thèse a donné un avis favorable, la direction de l'UR ne peut donner un avis négatif.
- BC approuve et précise qu'elle évoquait seulement les cas de dossiers sans direction de thèse.
- BC commente le tableau (provisoire) qu'elle projette : les UR SPH et CEMMC sont au quota maximum (5 candidatures sélectionnables, pour 10 – SPH – et 12 CEMMC candidatures reçues).
- PA exprime son embarras face aux candidats issus du master genre et pour la mention traductologie, qui n'ont pas l'agrégation alors que c'est un critère de sélection habituel pour CLIMAS comme pour d'autres UR.
- BC répond que l'ED ne considère que les mentions, pas les concours d'enseignement, qui sont un critère pour certaines disciplines et UR mais pas pour toutes.
- BC revient sur le cas des candidats RQTH et précise les 2 cas de figure :
 - Ceux qui postulent pour un contrat RQTH de l'UBM doivent être sélectionnés par leur U(M)R mais sont admissibles hors quota de l'Unité ;
 - Ceux qui candidatent pour la campagne RQTH de l'UBM et pour la campagne générale doivent être sélectionnés par les U(M)R, dans leur quota de dossiers sélectionnables pour être auditionnés aussi pour un contrat de la campagne générale. Si l'UR ne les sélectionne pas dans son quota, ils ne seront auditionnés que pour le contrat RQTH (hors quota de l'unité)
- KSOVC ne saisit pas la différence. Le 6 mai le Conseil restreint aux DU a classé les candidatures RQTH pour le Ministère et le candidat SPH a été classé 1^{er}. Donc, n'est-il pas 1^{er} pour le contrat RQTH UBM ? Pourquoi ce classement du 6 mai ne vaut-il pas pour le classement pour le contrat RQTH de l'établissement ?

- BC : suite à ce classement les candidats ont retravaillé, amélioré leur dossier : celui qui était le meilleur des 4 le 6 mai pourrait ne plus l'être lors des auditions de début juillet.
- Sylvie Abram (SA) : précise qu'elle n'a pas redemandé l'avis des directeurs d'U(M)R pour les candidats à un contrat UBM (RQTH ou campagne générale)
- BC souligne que ce sont des concours différents avec chacun son timing propre. Le candidat classé 1^{er} pour un concours Ministère ne sera pas obligatoirement classé 1^{er} pour le contrat UBM.
- KOVG s'interroge sur l'avantage de candidater sur le contrat Ministère si c'est pour être basculé sur la campagne générale.
- BC répond que l'on aura la réponse du Ministère fin juin. Si un des candidats au contrat RQTH de l'UBM obtient un contrat du Ministère, il sera retiré du concours UBM.
- KSOVG remercie pour cet éclairage. Elle veillera à ce que la Commission de SPH (dans laquelle la dir. de l'UR ne siège pas) ai bien compris cela et soit attentive au candidat RQTH lors de sa sélection des 5 à auditionner par la Commission de l'ED.
- BC : S'il est sélectionné il sera candidat sur les 2 concours (RQTH et général), ce qui lui donne une chance de plus d'avoir un contrat doctoral.

BC pose ensuite le problème de candidat.es sélectionné.es par leur U(M)R et apprenant une fois la date limite pour la remontée de ces informations vers l'ED qu'il ou elle a décroché un autre contrat doctoral : cas des candidatures pour contrat doc. RQTH Ministériel, mais aussi des ENS (l'ED a reçu les résultats pour Ulm mais pas encore pour Lyon, pas de candidature Cachan cette année) : que faisons-nous ? Autorise-t-on une liste d'attente pour faire remonter dans ce cas un.e autre candidat.e puisque le quota est inchangé ?

Elle évoque un cas qui s'était présenté pour Telem en 2018 ou 2019, qui avait sélectionné un candidat qui a décroché une semaine avant les auditions de l'EDMH un contrat auprès d'une autre ED. Il n'y avait de liste complémentaire et la possibilité de remplacer le candidat démissionnaire par un autre avait été refusée : 2 candidats seulement de Telem, au lieu de 3, avaient donc été auditionnés.

Elle pose la question au Conseil : aujourd'hui, dans un contexte qui a changé puisque l'on est passé de 12 contrats à plus de 20, que fait-on ?

Une discussion s'ouvre autour de la possibilité de listes complémentaires pour les admissibles des UR.

- Sandrine Vaucelle s'interroge sur le cas des étudiants qui n'auront pas soutenu leur mémoire de master. Pourrait-on placer ces futurs candidats sur une telle liste ?
- BC répond que ce n'est pas possible et rappelle les prérequis de candidature : Master complet, mémoire soutenu et mention Bien avec possibilité de dérogation sur demande argumentée de la direction de la thèse, mais vigilance nécessaire : examen résultats L3, M1 et M2.
- Pascale Antolin (PA) s'interroge sur le nombre de contrats doctoraux cette année ?
- Nicolas Labarre (NL) annonce un nombre identique à celui de l'an dernier, avec un budget général alloué à l'université en hausse. Il y a 26 contrats, soit 25 pour la campagne générale et un fléché pour la chaire Diana T (voir CR du Conseil du 1^{er} avril). Ainsi que, en plus, le contrat RQTH UBM.
- Ce point étant précisé, BC revient sur la procédure, autorise-ton une liste complémentaire par UR ? et à quel moment ?
- Pierre Sauvanet (PS) propose le *statu quo* tel que jusqu'à présent : pas de liste complémentaire.
- Bernard Peyrical (BP) émet une interrogation, quelles en seraient les conséquences ?
- Damien Sans (DS) est favorable à une liste complémentaire si plusieurs dossiers sont de très bon niveau et que la sélection par l'U(M)R est très difficile.

- Florence Boulerie (FB) est aussi favorable aux listes complémentaires, ayant connu l'an dernier le cas de deux candidats très difficiles à départager.
- Caroline Le Mao y est favorable mais à la condition de limiter un « strapontin » par labo.
- PA : une liste complémentaire par UR appuie les UR. Mais si on se place côté ED, la Commission d'attribution établit suite aux auditions une liste complémentaire, qui peut faire remonter de bons candidats sélectionnés initialement par chacune des unités. Elle a une préférence pour cette solution, qui favorise les meilleurs candidats sélectionnés en première instance par les UR.
- SV : évoque une logique de laboratoire : cette discussion a été évoquée en conseil de labo à *Passages*, notamment sur différentes configurations et si plus de dossiers de très bonne qualité que le quota d'admissibles : il existe un jeu à l'intérieur de l'unité difficile à paramétrier, elle est donc favorable à la liste complémentaire par UR.
- BC trouve le débat intéressant et rappelle les propos de Raphaël Estève au Conseil d'octobre 2024, qui évoquait le risque d'un « dessaisissement » des UR dans l'équilibre choix UR / choix ED. Elle précise ensuite qu'il est impératif que le choix soit une décision du Conseil de l'ED, et qu'il faut régler la question aujourd'hui, avant que des cas concrets ne se présentent.
- Cécile Croce (CC) : quelles sont les conséquences, pour une UR, si l'un de ses sélectionnés renonce à venir auditionner ?
- BC : Ce serait à son avis surtout problématique pour les U(M)R comme CRHA, LAM, AMERIBER, qui n'ont que 2 ou 3 candidatures cette année, donc 1 admissible ou 2 : si en perd une, ces UR seront plus affectées que d'autres, qui perdront 1 candidat·e mais en auront encore plusieurs.
- FB estime injuste l'absence de liste complémentaire car un candidat écarté par l'UR aurait pu passer la barre de l'ED : il faut laisser une chance au maximum de très bon candidat·es.
- Antoine Weidmann relève que la question principale est celle de la qualité de la candidature
- BC propose de laisser aux UR la possibilité d'une liste complémentaire quand la concurrence est rude, tout en sachant que les tensions à ce moment-là sont sévères. La liste complémentaire doit être utilisée avec discernement. BC y est favorable
- CC propose à nouveau la logique de seuil. La méthode plus technique mais plus juste est de permettre ou non une liste complémentaire selon que la démission d'un·e candidat·e sélectionné·e change ou non le quota d'admissibles de l'UR. Si on reste dans la même fourchette alors la liste complémentaire ne dessert pas l'UR et ne l'avantage par rapport aux autres UR.

Exemple :

- Cas de figure 1 : l'UR a 4 candidatures = quota de 2 admissibles. Un·e des 2 se retire : le quota reste à 2 sélectionnables => possibilité d'une liste complémentaire, à un nom.
- Cas de figure 2 : l'UR a 3 candidatures = quota de 2 admissibles. Un des 2 se retire : le quota tombe à 1 sélectionnable => pas de possibilité de liste complémentaire.
- BC : trouve la proposition de CC très pertinente et la plus juste. Puis elle pose la question subsidiaire du calendrier : jusqu'à quelle date accepte-t-on qu'un·e candidat·e placé·e sur liste complémentaire remonte dans la liste des admissibles ? Elle propose que la date limite soit celle à laquelle arriveront les résultats du concours RQTH Ministère.
- BC met alors au vote la proposition suivante : possibilité aux U(M)R qui ont un nombre pair de candidatures de proposer une liste complémentaire limitée à un nom, si le niveau scientifique des candidatures le justifie. La candidature retenue sur cette liste complémentaire pourra être remontée sur la liste principale dans le cas d'un désistement d'une candidature retenue sur la liste principale, et ce jusqu'au jour de la

communication des résultats du Concours RQTH du Ministère (avant fin juin habituellement, résultats envoyés directement à l'ED par le Ministère).

- ✓ *Vote : contre : 2 ; abstentions 0 - approuvé à l'unanimité moins 2 voix*
- ✓ *Note : KSOVC et Bernard Peyrical n'ont pas participé au vote ayant dû quitter la réunion)*

3. Formations : AAP 2025-2026

L'offre de formation sera votée en septembre car il n'y a pas de caractère d'urgence.

Nombre de propositions reçues (voir tableaux en Annexe) : moins de propositions cette année, il est à noter une augmentation de propositions de doctorants ce qui est une bonne nouvelle mais une baisse d'intervenants extérieurs. Une réunion est prévue ce vendredi 6 juin pour sélectionner les propositions, elles seront déposées dans le dossier partagé « conseil plénier ».

BC évoque ensuite la demande du label SAPS :

Les heures de formation pour vulgarisation font partie des heures validables par les UR (actuellement, forfait de 6h).

Matthieu Marsan, en charge de la mise en œuvre et en application du label SAPS demande la possibilité d'attribuer un forfait de 6h à 12h pour les doctorants impliqués dans l'organisation d'un projet de médiation dans le cadre du label. C'est intéressant pour les doctorants et cela participe de la mise en visibilité du label SAPS.

Cela n'annulerait pas le forfait de 6h pour les actions de vulgarisation hors label.

- CC : favorable mais demande que la notion d'implication soit précisée.
- NL : la « participation » des doctorants (forfait 6h) signifie participation active, avec intervention dans le cadre du projet de médiation. Le forfait de 12h serait pour une participation active à l'organisation et à la mise en œuvre du projet de médiation.
- ✓ *Vote sur cette proposition : approuvée à l'unanimité*

4. Vie de l'ED

a. Remue-Méninges :

Le retour de l'édition 24/25 a été extrêmement positif, les échanges ont généré des propositions pour l'offre de formation 2025/2026

Le coût de la semaine s'élève à 12 956 euros, coût modeste pour les bienfaits apportés.

La 3^{ème} édition, dont la date a été retenue en concertation avec le DAPS est annoncée semaine du 18 mai 2026.

Pour le financement BC renouvellera la demande auprès de la CVEC.

- ✓ *Vote : approuvé à l'unanimité*

b. Refonte des pages web de l'ED

En l'absence de volontaires pour relecture, BC propose de faire remonter les remarques à la direction de l'ED.

c. Les webinaires de l'ED

BC proposera comme chaque année un webinaire « préparer son audition devant la Commission ED pour l'obtention d'un contrat doctoral » réservé aux candidat.es sélectionné.es et à leurs directeur / directrice de

thèse. Ce sera le 26 ou le 27 juin et les membres de la Commission sont invités à y participer si le souhaitent et le peuvent.

d. Arbitrages du 2^{ème} appel à soutien financier

Le tableau des attributions a été déposé dans le dossier partagé

✓ *Vote : approuvé à l'unanimité*

e. Budget au 1 er juin (tableau en annexe) : celui-ci est stable pour le fonctionnement, le PPI connaît une situation davantage problématique. Si un blocage venait à se présenter la situation serait encore plus difficile. BC aimerait provisionner 4000 euros sur le projet « Remue-Méninges » 2026 car il y a un acompte à payer en novembre 2025, donc sur budget de cette année précédente.

Le budget actuel ne permet pas de prévoir une remise des diplômes au second semestre, celle-ci sera donc programmée début 2026.

5. Déroulé de la thèse

- Demande de direction principale de thèse sans HDR de Nicolas Lemoigne (*Passages*) pour une thèse en géographie : M. Nicolas Lacaille.

- Demande de direction principale sans HDR de Cédric Brun (SPH) avec M. Thomas Boraud (Directeur de recherche CNRS) pour une thèse en philosophie : M. Eloi Demange

✓ *Vote : les deux demandes sont approuvées à l'unanimité*

- Délocalisation de la soutenance de Manon Piette (direction Etienne Bimbenet) à Paris

✓ *Vote : approuvée à l'unanimité*

6. Informations diverses

Le prochain conseil se réunira le 16 ou 23 septembre 2025, après la première CDUR. La version finale du règlement intérieur sera présentée pour vote ainsi que des nouvelles personnalités extérieures.

BC évoque les dossiers à venir, notamment celui de l'évolution du concours ATER ED.

BC revient sur la question de la chaire Diana T, la campagne pour candidature est ouverte et prendra fin le 4 juin. Les auditions auront lieu le 9 juillet en salle des thèses. La composition de la commission est présentée à nouveau pour rappel : les porteurs de la chaire, les directions des UR présentant des candidats (le LAM et le MICA) du VP recherche, de la direction de l'ED (BC – présidente de la Commission), de 5 membres représentants de la commission d'attribution des contrats équivalent à 1/3 de la commission d'attribution des contrats doctoraux de la campagne générale de l'établissement.

NL : La Région a confirmé le renouvellement du financement sur la deuxième phase par un apport de 370 000 euros.

BC évoque le courriel d'un doctorant RQTH bénéficiant d'un contrat doctoral et faisant état de difficultés pour suivre l'ensemble des heures de formations obligatoires en raison de son handicap. En réponse, BC propose d'abaisser le plancher de 60h à 45h de formations ED pour les doctorants RQTH bénéficiaires d'un contrat doctoral.

- CC : existe-t-il des étudiants qui suivent plus que le minimum 30h (non financés) ou 60h (contrats doc) ?
- BC : une bonne proportion de doctorants suit plus que le nombre d'heures minimum.

✓ *Vote sur la proposition : approuvée à l'unanimité*

BC remercie les membres du conseil et leur donne rdv pour la journée de sélection des propositions pour l'offre de formations 2025-26 et pour les journées d'auditions pour les contrats doctoraux.

La séance est levée à 12h30

ANNEXE

• Offre de Formation 2025-26 – Bilan comparé propositions reçues

Type de formation	2024-25 Nombre retenues	dont Propositions doctorant.es	2025-26 Nombre reçues	Dont propositions doctorant.es
Formations professionnelles (FP)	32	1	25	4
<i>dont Intégrité scientifique</i>	3		2	0
Horizons de la Recherche (HR)	19	4	17	9
À la croisée des Savoirs (ACS)	8	4	9	5
TOTAL	59	9	51	18
Mises en ligne sur Ecampus		9		